

La mise en page de l'épreuve originale et des épreuves adaptées a été élaborée en concertation avec :

- Sophie Trunet De Hemptinne, licenciée en logopédie ;
- L'association Eqla ;
- Triangle Wallonie (Service d'aide précoce et d'aide à l'intégration pour enfants déficients visuels et auditifs).

La version braille de l'épreuve a été réalisée par l'association Eqla.

Les documents et photos reproduits dans l'épreuve ont tous fait l'objet d'une autorisation de reproduction. Toutefois, si un auteur s'y retrouvait sans avoir été sollicité, nous l'invitons à se faire connaître.

Ce document applique les rectifications orthographiques de 1990.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE	6
A. Conception de l'épreuve	6
B. Structure générale de l'épreuve.....	7
C. Adaptations.....	7
Adaptation de la présentation de l'épreuve	8
Adaptation des modalités de passation	9
ORGANISATION	11
A. Distribution des documents	11
B. Passation et horaire de l'épreuve	11
C. Corrections	12
D. Délibération	12
E. Communication des résultats.....	14
F. Modalités d'introduction de recours.....	14
RÉSULTATS	15
A. Participation et réussite.....	15
B. Échecs	17
C. Scores.....	18
D. Délivrance du CEB	19
E. Distribution des résultats par discipline	20
F. Recours	21
TABLEAUX DE COMPÉTENCES	22
Mathématiques	22
Français.....	26
Initiation scientifique.....	33
Formation historique et géographique	35

INTRODUCTION

Ce document présente l'ensemble de l'épreuve externe commune 2022 visant l'octroi du certificat d'études de base.

Cette épreuve porte sur la maîtrise des compétences attendues à l'issue de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire, telles que définies dans les **Socles de Compétences**.

Elle évalue les quatre disciplines suivantes :

- le français ;
- la formation mathématique ;
- l'éveil - initiation scientifique ;
- l'éveil - formation historique et géographique.

Sa mise en place répond à une double nécessité : **évaluer et certifier tous les élèves sur une même base**.

La participation à cette épreuve est obligatoire pour :

- les élèves inscrits en 6^e année de l'enseignement primaire ;
- les élèves inscrits en 1^{re} année différenciée, en 2^e différenciée, en année différenciée supplémentaire de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;
- les élèves inscrits en 1^{re} année commune de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4 qui ne sont pas titulaires du CEB ;
- les élèves relevant de l'enseignement à domicile qui atteignent l'âge de 12 ans au 31 août de l'année de l'épreuve.

Cette épreuve est également accessible à :

- tout élève terminant sa scolarité dans un établissement d'enseignement primaire spécialisé, sur décision du conseil de classe ;
- tout élève inscrit dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 2 ou 3, sur décision du conseil de classe ;
- tout mineur soumis à l'obligation scolaire, âgé d'au moins 11 ans au 31 décembre de l'année de l'épreuve, sur demande de ses parents, de la personne investie de l'autorité parentale ou de l'institution publique de protection de la jeunesse.

En juin dernier, 60 821 élèves étaient inscrits à l'épreuve.

Dans les pages qui suivent, sont présentés la conception, l'organisation, les résultats et les tableaux de compétences de l'épreuve externe commune 2022.

TEXTES OFFICIELS RELATIFS À L'ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

- Décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire (Titre I, Titre III, Titre IV).
- Décret du 30 juin 2006 relatif à l'organisation pédagogique du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire.
- Arrêté du 4 mai 2016 déterminant les modalités d'inscription, de distribution, de passation, de correction et de sécurisation de l'épreuve externe commune octroyant le certificat d'études de base et la forme de ce certificat.
- Circulaire 8478 du 23 février 2022 : dispositions relatives à l'octroi du certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune pour l'année 2021-2022

ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE

A. CONCEPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve ainsi que les consignes de passation, de correction et de réussite ont été élaborées par un **groupe de travail** composé de :

Benoît BAMPS, inspecteur du continuum pédagogique ;

Véronique CAMBIER, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Nathalie CHAUDERLOT, chargée de mission au Service général du Pilotage du Système éducatif ;

Aline DEBOUNY, inspectrice du continuum pédagogique ;

Caroline DE PAEPE, attachée au Service général du Pilotage du Système éducatif ;

Laurent HANNECART, inspecteur du continuum pédagogique ;

Catherine HUBINON, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Laurent JADIN, conseiller au soutien et à l'accompagnement ;

Stéphane JERÔME, instituteur ;

Sophie LECOCQ, chargée de mission au Service général du Pilotage du Système

Gérard LEGRAND, inspecteur général du continuum pédagogique et président du groupe ;

Jean-Pierre LESUISSE, inspecteur du continuum pédagogique ;

Marie-Germaine MAPESSA, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Jocelyne MARECHAL, inspectrice du continuum pédagogique ;

Isabelle MATHIEU-DAUDE, institutrice ;

Marjorie MONTANUS conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Stéphanie MOTTOULE, institutrice ;

Benoît POCHE, instituteur ;

Valérie RADOUX, institutrice ;

Jean-Luc ROLAND, inspecteur du continuum pédagogique ;

Dominique STEFFENS, instituteur ;

Isabelle VANOYCKE, conseillère au soutien et à l'accompagnement.

B. STRUCTURE GÉNÉRALE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve se présente sous forme de livrets, évaluant chacun un domaine.

Le tableau ci-dessous reprend la structure d'ensemble des différentes parties de l'épreuve 2022, par domaine et par livret.

DISCIPLINE	DOMAINE	LIVRET	PORTFOLIO
Français	Écouter	Livret 1	
	Écrire	Livret 2	
	Lire informatif	Livret 4	p. 3 à 7
	Lire fictionnel	Livret 7	p. 32 à 35
Formation mathématique	Solides et figures	Livret 3	
	Nombres et opérations	Livret 8	
	Grandeurs	Livret 6	p. 31
Éveil	Initiation scientifique	Livret 9	p. 8 à 19
	Formation historique et géographique	Livret 5	p. 20 à 30

Les questions qui composent l'épreuve sont conçues en fonction des compétences à certifier pour chaque domaine. Elles couvrent différents niveaux taxonomiques et se présentent sous différents formats (questions à choix multiples, questions ouvertes à réponses brèves, questions ouvertes à réponses élaborées). Celles-ci ont fait l'objet de prétests.

C. ADAPTATIONS

L'élève éprouvant des besoins spécifiques peut bénéficier de modalités de passation particulières **si les deux critères suivants sont rencontrés** :

- il ne peut s'agir que des aides et/ou matériel qu'il utilise habituellement en classe lors des apprentissages et des évaluations ;
- ces troubles doivent avoir été diagnostiqués par un spécialiste compétent (logopède, oto-rhino-laryngologue, neurologue, psychiatre, neuropsychiatre, neuropsychologue, neuropédiatre ou pédiatre) ou par le centre PMS.

ADAPTATION DE LA PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve externe, dans sa **version standard**, a une présentation pouvant convenir à un maximum d'élèves. Elle est conçue en concertation avec des professionnels du handicap et des troubles de l'apprentissage et présente une mise en page aérée et une police de caractères sans empattements, pour en favoriser la lisibilité.

Pour les élèves qui présentent un trouble de l'apprentissage et/ou **visuel diagnostiqués et qui bénéficient d'aménagements plus importants des documents durant l'année**, l'épreuve existe aussi en **versions adaptées**. En plus des caractéristiques de l'épreuve standard, ces versions bénéficient :

- d'une mise en page plus aérée ;
- d'une police de caractère Arial ;
- d'un agrandissement de la taille de la police ;
- d'un alignement du texte à gauche ;
- d'un renforcement du contraste ;
- des cartes et dessins schématisés ;
- d'un agrandissement de la pagination ;
- d'une suppression de certains éléments non essentiels.

Tous les documents de l'épreuve (standard ou adaptée) sont imprimés au format « livret » (recto/verso), qui facilite la manipulation des documents et permet de présenter un maximum d'informations en vis-à-vis, limitant ainsi les risques d'aller-retours entre les pages d'un même livret.

Les versions adaptées sont les suivantes :

- L'épreuve adaptée en **version 1 (V1)** : rédigée en **Arial 20**. Elle est disponible au format papier uniquement. Cette version est réservée aux élèves présentant des troubles visuels **sévères** ou une dyspraxie et habitués à travailler avec de très grands caractères pendant l'année ;
- L'épreuve adaptée en **version 2 (V2)** : rédigée en **Arial 14**. Elle est disponible au format papier et au format électronique¹ (format PDF adapté aux logiciels de synthèse vocale). La version 2 électronique est toujours accompagnée d'une version papier, permettant à l'élève de passer de l'une à l'autre, selon ses besoins ;
- L'épreuve adaptée en **braille** : disponible en format papier et au format électronique.

L'équipe éducative choisit le format qui convient le mieux à ses élèves.

Pour une meilleure visualisation, les épreuves antérieures ainsi que les versions adaptées V1 et V2 sont téléchargeables sur la page internet dédiée aux épreuves CEB du site enseignement.be :

www.enseignement.be/index.php?page=27605&navi=4233

(Évaluations > Évaluations externes certificatives > CEB > Épreuves > Épreuves adaptées)

¹ Un mode d'emploi pour utiliser l'épreuve adaptée V2 électronique est disponible sur demande par mail à evaluations.externes@cfwb.be.

ADAPTATION DES MODALITÉS DE PASSATION

Matériel

Tout élève à besoins spécifiques qui utilise le **matériel** suivant en classe peut en bénéficier pendant l'épreuve :

- un cache ou une latte pour l'aide à la lecture ;
- une fiche de procédure de correction grammaticale sans contenu de réponse ;
- un dictionnaire en signets ;
- des feutres fluorescents (pour les livrets et le portfolio) ;
- des fiches personnalisées soutenant l'élève dans la structuration de son travail. Ces **fiches ne peuvent pas contenir d'informations portant sur les matières évaluées** telles que formules de calcul, tables de multiplication, abaque (abaque vierge autorisé) ;
- un *time timer* pour l'aide à la gestion du temps ;
- un casque antibruit.

Tiers aidant

Tout élève à besoins spécifique qui bénéficie de la présence d'un tiers aidant durant l'année peut être accompagné d'un tiers aidant pendant l'épreuve. Cet accompagnement est assuré par un membre de l'équipe pédagogique, par la personne accompagnant habituellement l'élève en intégration en classe ou par un service d'aide à l'intégration.

Le tiers aidant peut :

- aider l'élève à manipuler les documents, à tracer (soutien à la demande lors de l'utilisation d'instruments), à découper ;
- oraliser les consignes, sans les reformuler (pas d'oralisation pour les textes de lecture) ;
- retranscrire fidèlement les réponses orales de l'élève.

Logiciels

Les logiciels de synthèse vocale, de dictée vocale, de traitement de texte ou de mathématiques repris ci-après sont autorisés pour les élèves à besoins spécifiques qui les utilisent durant l'année.

- *Kurzweil 1000 ou 3000* ;
- *SprintPlus* ;
- *Dragon NaturallySpeaking* ;
- *WoDy Extra* ;
- *Médialexie* ;
- *Lexibar* ;
- *OpenBoard* (anciennement *Open Sankoré* – approprié notamment en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;
- *Déclic* (approprié notamment en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;
- *Apprenti Géomètre* (approprié notamment en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;
- *GeoGebra* (approprié notamment en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;

- *Geometry Pad* (approprié notamment en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;
- *Adobe Acrobat Reader* (permet de consulter, mais aussi d'annoter, de surligner du texte au sein de fichiers PDF et d'enregistrer son travail) ;
- *PDF-XChange Viewer* – pour PC – et *Aperçu* – pour MAC (permettent de consulter, mais aussi d'annoter, de surligner du texte au sein de fichiers PDF et d'enregistrer son travail) ;
- *Microsoft OneNote* (permet de consulter, mais aussi d'annoter, de surligner du texte au sein de fichiers PDF et d'enregistrer son travail) ;
- *Notability* (permet de consulter, mais aussi d'annoter, de surligner du texte au sein de fichiers PDF et d'enregistrer son travail).

Cette liste n'est pas exhaustive. Lorsque l'élève utilise habituellement un autre logiciel ayant les mêmes fonctions d'aide, une demande spécifique peut être formulée à l'adresse suivante : evaluations.externes@cfwb.be

Tâche d'écoute

Tout élève présentant un trouble d'audition centrale bénéficie d'une lecture individualisée du texte dans un local le plus calme possible. Le débit de parole du lecteur est adapté.

Tout élève atteint de déficience auditive a le choix entre 2 modalités (l'école met en place l'aménagement utilisé habituellement en classe) :

- une interprétation en langue des signes (une vidéo en langue des signes sera mise à disposition sur la plateforme EVAEXT) ;
- une lecture individualisée (débit de parole adapté) dans un local le plus calme possible.

Exceptionnellement, un élève présentant un trouble d'audition centrale ou atteint de déficience auditive peut être dispensé de la tâche d'écoute lorsque le degré de son trouble est tel qu'il est impossible d'adapter de manière adéquate les modalités de passation de cette partie de l'épreuve (par exemple, lorsque l'élève est atteint de surdité profonde et ne maîtrise pas la langue des signes).

La mise à disposition du portfolio avant le début de l'épreuve, la lecture et la reformulation des consignes par une personne tierce ne sont pas autorisées.

Cette année, 4 543 élèves ont bénéficié d'une adaptation du format de l'épreuve.

FORMAT DE L'ÉPREUVE	NOMBRE DE DEMANDES
Version 1 (Arial 20)	140
Version 2 (Arial 14)	3 545
Version 3 (braille)	3
Version électronique	929

ORGANISATION

A. DISTRIBUTION DES DOCUMENTS

Les inspecteurs distribuent les livrets des élèves sous scellés aux directions des écoles. Les paquets ne peuvent être ouverts que le jour de passation, une heure avant le début de l'épreuve.

B. PASSATION ET HORAIRE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a été administrée aux élèves au cours des matinées des jeudi 16, vendredi 17, lundi 20 et mardi 21 juin 2022. La répartition horaire était la suivante :

DURÉE (MIN)	EXAMEN		POINTS
	Livret	Dénomination	
Jeudi 16 Juin			
		Accueil	
40	1	ÉCOUTER	20
45	2	ÉCRIRE	35
		Récréation	
20	2	ÉCRIRE (net)	-
		Pause	
65	3	SOLIDES & FIGURES	40
Vendredi 17 Juin			
		Accueil	
65	4	LIRE INFORMATIF	30
		Récréation	
75	5	ÉVEIL - FORMATION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE	60
Lundi 20 Juin			
		Accueil	
75	6	GRANDEURS	55
		Récréation	
65	7	LIRE FICTIONNEL	35
Mardi 21 Juin			
		Accueil	
75	8	NOMBRES ET OPÉRATIONS	80
		Récréation	
75	9	ÉVEIL - INITIATION SCIENTIFIQUE	60

L'école fixe l'heure du début de chaque épreuve et le temps de récréation.

CONSIGNES GÉNÉRALES D'ORGANISATION

1. Matériel à prendre :

- dictionnaire utilisable pour TOUTES les épreuves ;
- en mathématiques, compas, équerre, latte graduée, CALCULATRICE UNIQUEMENT LE JEUDI 16 ET LUNDI 20 JUIN ;
- crayons de couleur et matériel d'écriture de base (stylo, latte, crayon, gomme...) ;
- ciseaux et colle.

2. Matériel fourni :

- portfolio.

3. « Neutralité » du local où se déroulent les épreuves (aucun référentiel mural, etc.) et respect strict des consignes de passation.

Chaque matinée, avant l'administration de l'épreuve, les surveillants prennent connaissance des **consignes de passation** relatives à chaque carnet de test. Ceux-ci sont tenus au respect strict des consignes.

Il est également rappelé aux élèves, après chaque matinée, le matériel nécessaire à la passation des jours suivants.

C. CORRECTIONS

Les corrections sont organisées par les inspecteurs. Ils ont réuni les titulaires des classes concernées et les directions volontaires au cours des après-midis des jeudi 16, vendredi 17, lundi 20 et mardi 21 juin 2022.

Les corrections sont effectuées collectivement de telle sorte qu'un enseignant n'a pas à corriger les copies de ses élèves.

Afin que la correction soit identique pour tous, les correcteurs ont à leur disposition des grilles de correction reprenant les réponses attendues et la pondération y correspondant.

D. DÉLIBÉRATION

Une fois les épreuves corrigées, les résultats sont transmis au **jury de l'épreuve** constitué par l'inspecteur du secteur. Chaque jury est composé de l'inspecteur lui-même, de quatre instituteurs (de 5^e année ou 6^e année primaire), ainsi que de deux enseignants du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire.

Le jury applique les **consignes de réussite** fixées par le groupe de travail qui a élaboré l'épreuve. Celles-ci sont communes à tous les jurys. Elles permettent d'assurer l'égalité de traitement pour tous les élèves.

CONSIGNES DE RÉUSSITE FIXÉES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL

Les élèves doivent obtenir au moins 50 % des points en français, en mathématiques et en éveil.

Le jury enregistre les réussites et les échecs découlant de l'application des consignes. Il peut néanmoins prendre en compte tout élément particulier, préalablement signalé à l'inspection par les responsables de la passation, qui pourrait entacher les résultats d'un ou plusieurs élèves (ex. temps de passation non respecté, consignes mal données dans une classe, page manquante dans un livret, etc.). L'inspecteur transmet ensuite au chef d'établissement les résultats et les copies de ses élèves.

Au sein de chaque établissement, un **jury d'école** est alors constitué en vue de la délivrance du CEB.

COMPOSITION DU JURY D'ÉCOLE EN FONCTION DU DEGRÉ D'ÉTUDES

- **Pour l'enseignement primaire ordinaire**

Le jury est composé du directeur, qui le préside, et de tous les instituteurs de 5^e et 6^e années de l'école.

Remarque : le jury comporte au moins 3 personnes, le président compris. Les directeurs des écoles qui n'atteignent pas ce minimum font appel à des instituteurs d'autres années ou à des enseignants de 5^e année ou de 6^e année primaire extérieurs à l'établissement scolaire.

- **Pour l'enseignement primaire spécialisé**

Le jury, présidé par le chef d'établissement, correspond au Conseil de classe.

- **Pour l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé**

Le jury, présidé par le chef d'établissement, correspond au Conseil de classe.

Le jury délivre obligatoirement le certificat d'études de base à tout élève ayant réussi l'épreuve externe.

Le jury peut toutefois accorder le CEB à l'élève qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer, en tout ou en partie, à l'épreuve externe commune. Il fonde alors sa décision sur le dossier de l'élève comprenant :

- une copie des bulletins de l'élève (des 2 dernières années s'il est inscrit dans l'enseignement primaire ou de l'année scolaire en cours s'il fréquente l'enseignement secondaire), tels qu'ils ont été communiqués aux parents ;
- le rapport circonstancié de l'enseignant avec son avis favorable ou défavorable quant à l'attribution du certificat d'études de base à l'élève concerné ;
- tout autre élément que le jury estime utile.

Le jury ou le Conseil de classe doit motiver ses décisions. La motivation doit être conforme aux dispositions de la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation des actes administratifs. Elle doit :

- être adéquate, pertinente (manifestement avoir trait à la décision) ;
- être claire, précise et concrète (pas de formules vagues ou de clauses de style) ;
- être complète (une fois la décision prise, seuls les motifs qui figurent dans la motivation sont valables en droit) ;
- faire référence aux faits et aux règles juridiques appliquées (le lien de cause à effet doit apparaître clairement) ;
- apparaître dans le PV des délibérations.

E. COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les parents ont accès aux résultats de leur enfant. Ceux-ci leur sont communiqués discipline par discipline, sans score global, sous forme d'une insertion dans le bulletin ou d'une annexe au bulletin précisant la nature de l'épreuve. Les parents ont également la possibilité, sur demande auprès de la direction de l'école, de consulter les copies de leur enfant.

Modèle de communication

RÉSULTATS À L'ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

En juin 2022, la Communauté française a organisé une épreuve externe commune en vue de la délivrance du certificat d'études de base (CEB).

Cette épreuve portait sur quatre domaines.

Prénom *NOM* a participé et a obtenu les résultats suivants :

- français : ... / 100
- formation mathématique : ... / 100
- éveil – initiation scientifique : ... / 100
- éveil – formation historique et géographique : ... / 100

En cas de refus d'octroi du CEB, un entretien avec les parents est organisé afin de leur fournir les informations nécessaires pour comprendre la décision du jury. Les parents sont également informés sur la poursuite de la scolarité et sur les modalités d'un éventuel recours.

Conformément au prescrit légal (*Décret relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire*), il est rappelé que **les résultats ne peuvent permettre d'établir aucun classement entre élèves ou entre établissements scolaires**. Il est interdit d'en faire état, notamment à des fins de publicité ou de concurrence entre établissements.

F. MODALITÉS D'INTRODUCTION DE RECOURS

Les parents qui le désirent peuvent contester la décision du refus d'octroi du CEB devant le **Conseil de recours**. Le recours doit comprendre une motivation précise contestant la décision de refus d'octroi et être adressé par courrier recommandé à l'Administration générale de l'Enseignement.

À partir du dossier de l'élève et des arguments exposés par les différentes parties, le Conseil de recours évalue la correspondance entre les compétences acquises par l'élève et les compétences qu'il doit normalement acquérir au terme de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire (*Socles de compétences*).

Si le Conseil de recours annule la décision du jury ou du Conseil de classe, le chef d'établissement délivre le CEB à l'élève concerné.

RÉSULTATS

Après les délibérations, les inspecteurs transmettent les grilles détaillées d'encodage des résultats à l'Administration générale de l'Enseignement, chargée des analyses statistiques.

A. PARTICIPATION ET RÉUSSITE

En juin 2022, 60 821 élèves étaient inscrits à l'épreuve permettant l'octroi du CEB. Le tableau suivant présente le taux de participation et de réussite en fonction de l'année d'étude fréquentée par les élèves.

	Nombre d'élèves inscrits	Passation complète	Réussite ²
6 ^e primaire	52 641	99,1 %	85,4 %
1 ^{re} différenciée	4 210	91,4 %	11,0 %
2 ^e différenciée	2 313	90,4 %	20,0 %
1 ^{re} commune	41	82,9 %	26,5 %
DASPA	19	84,2 %	12,5 %
Primaire spécialisé	259	95,0 %	55,7 %
Secondaire spécialisé	355	80,6 %	18,9 %
Inscriptions individuelles ³	983	97,9 %	83,7 %

Zoom sur les élèves de l'enseignement primaire spécialisé.

	Passation complète	Réussite ²
Type 1	6	2
Type 2	0	0
Type 3	38	24
Type 4	1	1
Type 5	0	0
Type 6	2	0
Type 7	16	7
Type 8	171	91
TOTAL	234	125

² Le taux de réussite est calculé à partir des résultats des élèves qui ont passé l'intégralité de l'épreuve.

³ Les inscriptions individuelles concernent les élèves âgés d'au moins 11 ans au 31 décembre 2019, qui ne fréquentent pas les années d'études spécifiées.

Zoom sur les élèves inscrits individuellement à l'épreuve

	Passation complète	Réussite
Enseignement à domicile	230	192
5 ^e primaire	277	214
École francophone d'une commune à facilités	316	291
Enseignement à l'étranger	14	13
École privée	80	78
IPPJ	9	4
Autres	36	13

B. ÉCHECS

Quelque 13 205 élèves n'ont pas réussi l'épreuve certificative. Le tableau suivant présente la répartition de ces derniers, selon le nombre d'échecs qu'ils enregistrent et en fonction de l'année d'étude fréquentée par les élèves.

	1 ÉCHEC	2 ÉCHECS	3 ÉCHECS	TOTAL DES ÉLÈVES AYANT ÉCHOUÉ
6 ^e primaire	54,5 %	24,7 %	20,8 %	7 615
1 ^{re} différenciée	24,2 %	21,5 %	54,3 %	3 424
2 ^e différenciée	37,0 %	23,4 %	39,6 %	1 672
1 ^{re} commune	56,0 %	28,0 %	16,0 %	25
DASPA	7,2 %	7,1 %	85,7 %	14
Primaire spécialisé	36,7 %	38,5 %	24,8 %	66
Secondaire spécialisé	34,1 %	26,3 %	39,6 %	232
Inscriptions individuelles	42,7 %	22,9 %	34,4 %	157

La répartition des échecs parmi les élèves qui n'ont pas réussi l'épreuve est présentée dans le tableau suivant.

	1 ÉCHEC			2 ÉCHECS			3 ÉCHECS
	Français	Math.	Eveil	Math. Français	Français Éveil	Math. Éveil	Tout
6 ^e primaire	4,5 %	43,0 %	7,0 %	5,3 %	2,3 %	17,1 %	20,8 %
1 ^{re} différenciée	1,6 %	21,6 %	1,0 %	6,4 %	1,1 %	14,0 %	54,3 %
2 ^e différenciée	2,2 %	34,3 %	0,5 %	10,3 %	0,8 %	12,4 %	39,6 %
1 ^{re} commune	8,0 %	48,0 %	0,0 %	12,0 %	4,0 %	12,0 %	16,0 %
DASPA	0,0 %	7,2 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	7,1 %	85,7 %
Primaire spécialisé	4,6 %	29,4 %	2,7 %	11,0 %	2,7 %	24,8 %	24,8 %
Secondaire spécialisé	1,7 %	30,2 %	2,2 %	11,2 %	1,3 %	13,8 %	39,7 %
Inscriptions individuelles	3,8 %	33,1 %	5,7 %	6,4 %	0,7 %	15,9 %	34,4 %

⁴ Le pourcentage est calculé sur le nombre total d'élèves inscrits (qu'ils aient présenté ou non l'entièreté de l'épreuve).

C. SCORES

Le tableau suivant présente les scores moyens obtenus pour chaque partie de l'épreuve, selon l'année d'études.

	6 ^e primaire	1 ^{re} dif.	2 ^e dif.	1 ^{re} com.	DASPA	Prim. spéc.	Sec. spéc.	Inscrip. indiv.
Lire informatif	76,0 %	43,6 %	49,4 %	59,6 %	40,2 %	65,6 %	55,4 %	76,0 %
Lire fictionnel	77,8 %	40,8 %	51,7 %	59,7 %	30,7 %	63,8 %	48,5 %	78,1 %
Écrire	71,8 %	47,6 %	52,2 %	58,2 %	30,9 %	60,1 %	51,2 %	72,2 %
Écouter	73,4 %	47,2 %	52,2 %	55,6 %	40,9 %	64,6 %	53,4 %	74,6 %
Nombres & opérations	70,4 %	26,6 %	32,6 %	38,9 %	32,1 %	51,7 %	30,4 %	70,1 %
Solides & figures	72,4 %	36,9 %	43,9 %	50,4 %	38,3 %	58,4 %	44,0 %	72,4 %
Grandeurs	71,3 %	28,5 %	34,9 %	43,3 %	22,8 %	54,2 %	36,1 %	71,5 %
Formation historique et géographique	69,3 %	37,7 %	47,5 %	53,9 %	37,2 %	58,3 %	48,9 %	71,2 %
Initiation Scientifique	76,7 %	43,9 %	54,5 %	62,1 %	38,2 %	65,3 %	52,1 %	77,5 %

Le tableau suivant présente les scores moyens obtenus pour chaque discipline, selon l'année d'études.

	6 ^e primaire	1 ^{re} dif.	2 ^e dif.	1 ^{re} com.	DASPA	Prim. spéc.	Sec. spéc.	Inscrip. indiv.
Français	74,8 %	44,7 %	51,4 %	58,4 %	34,7 %	63,2 %	51,7 %	75,4 %
Mathématiques	71,4 %	30,6 %	37,1 %	44,2 %	31,1 %	54,8 %	36,8 %	71,3 %
Éveil	73,1 %	40,8 %	51,0 %	58,0 %	37,7 %	61,8 %	50,5 %	74,3 %

D. DÉLIVRANCE DU CEB

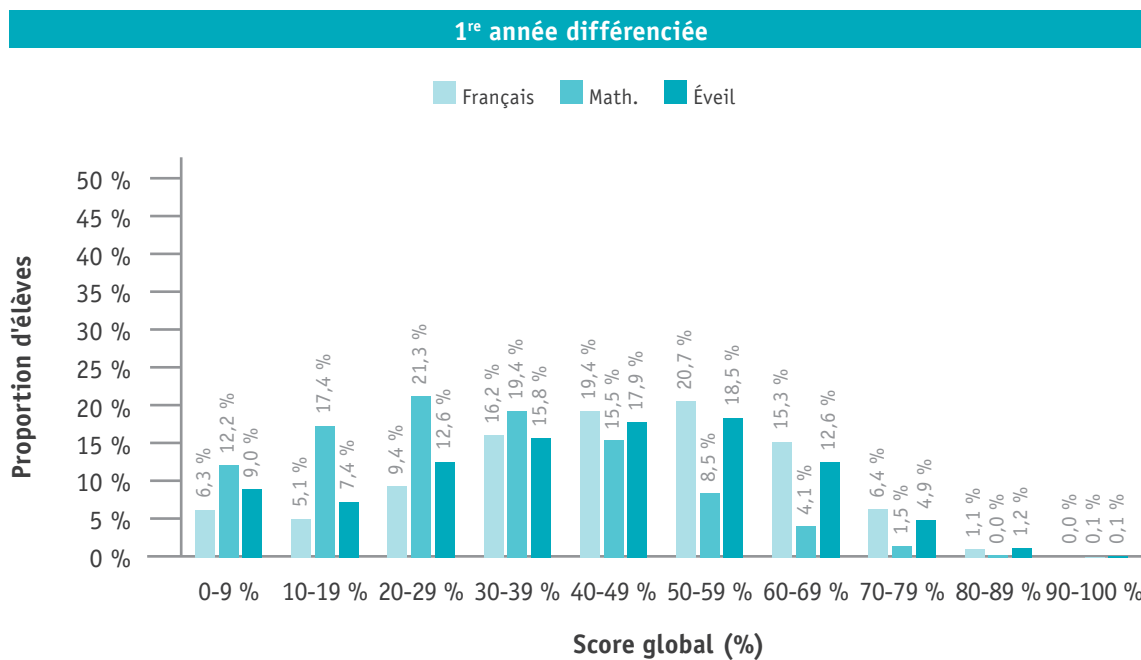
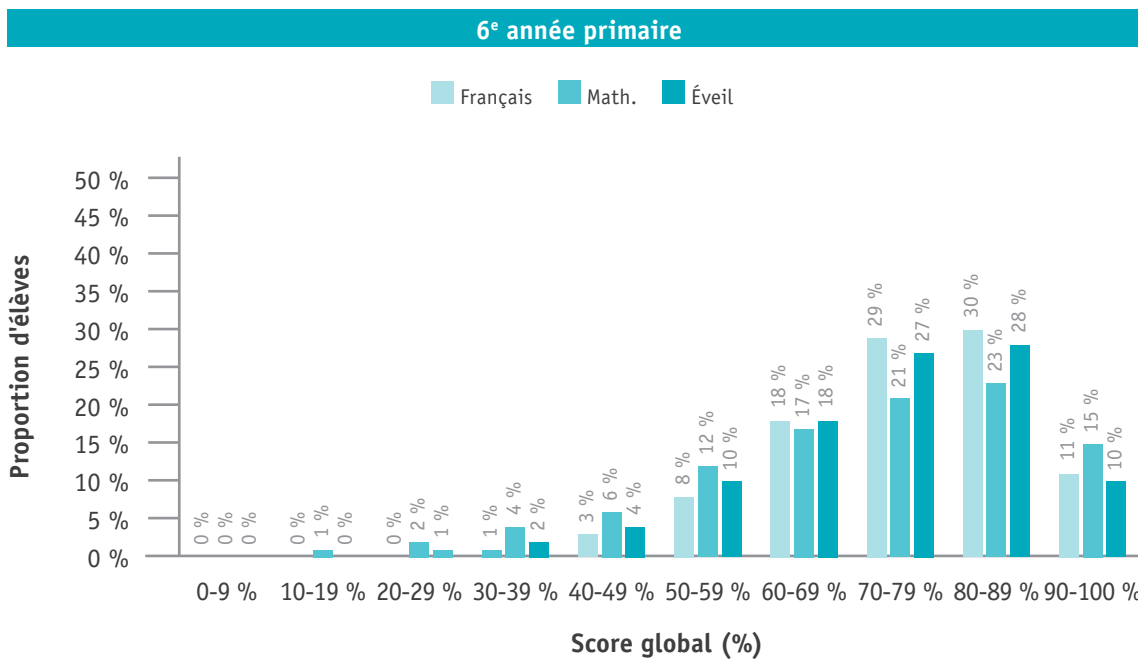
Les écoles ont la possibilité d'attribuer le certificat d'études de base aux élèves qui n'ont pas réussi l'épreuve ou qui ne l'ont pas présentée complètement, sur la base de leur dossier scolaire et après délibération.

	6 ^e primaire		Primaire spécialisé	
	Nombre d'élèves	Proportion	Nombre d'élèves	Proportion
Inscrits	52 641	100,0 %	259	100,0 %
Réussite épreuve	44 557	84,6 %	137	53,0 %
Octroi après délibération école	4 143	7,9 %	34	13,1 %
Non octroi	3 308	7,2 %	84	17,4 %
Inconnu	–	–	4	1,5 %
Recours fondé	133	0,3 %	–	–

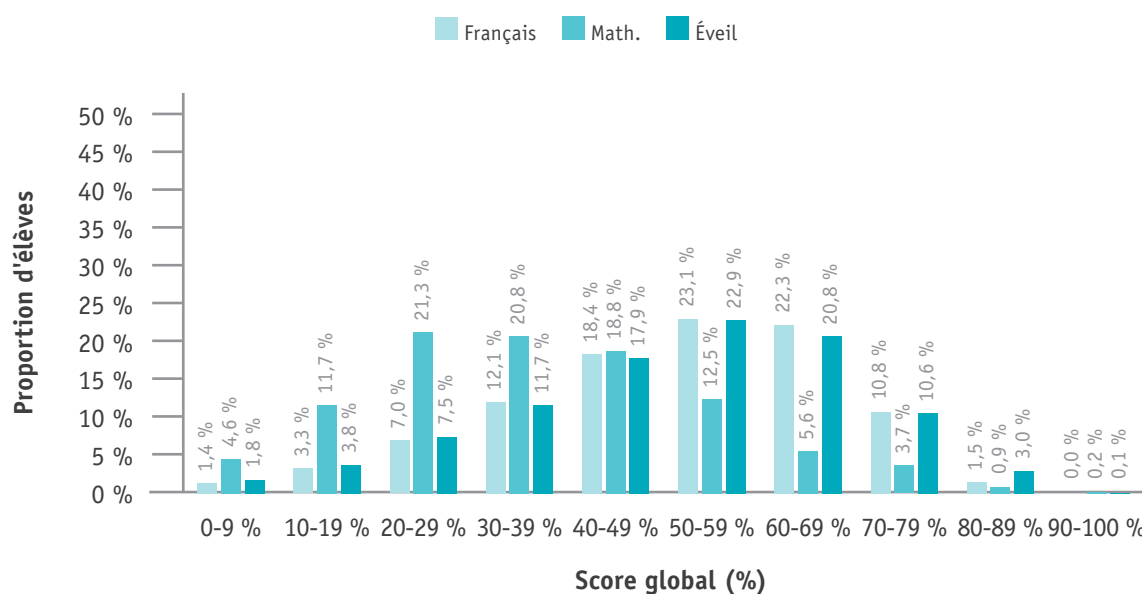
	1D		2D	
	Nombre d'élèves	Proportion	Nombre d'élèves	Proportion
Inscrits	4 210	100,0 %	2 313	100,0 %
Réussite épreuve	424	10,1 %	419	18,1 %
Octroi après délibération école	682	16,2 %	533	23,0 %
Non octroi	2 749	65,3 %	1 184	51,1 %
Recours fondé	13	0,3 %	6	0,3 %

	1C		DASPA	
	Nombre d'élèves	Proportion	Nombre d'élèves	Proportion
Inscrits	41	100,00 %	19	100,0 %
Réussite épreuve	9	22,0 %	2	10,5 %
Octroi après délibération école	19	46,3 %	7	36,9 %
Non octroi	11	26,8 %	10	52,6 %
Inconnu	2	4,9 %	–	–
Recours fondé	–	–	–	–

E. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DISCIPLINE



2^e année différenciée



F. RECOURS

En juillet 2022, le Conseil de recours contre les refus d’octroi du certificat d’études de base a été saisi de 243 demandes.

Il s’est réuni les 10, 11, 17, 18 et 19 août 2022.

Le Conseil de recours a examiné sur le fond les 240 recours recevables. Parmi ceux-ci, 196 concernaient des élèves de sixième primaire, 1 dossier concernait un élève de l’enseignement primaire spécialisé, 14 dossiers concernaient des élèves inscrits en première année différenciée, 7 dossiers concernaient des élèves inscrits en deuxième année différenciée et 22 dossiers concernaient des inscriptions individuelles (élèves inscrits à l’épreuve à la demande des parents).

Au terme de l’examen des dossiers, le Conseil de recours a déclaré 171 recours fondés et 69 non fondés.

TABLEAUX DES COMPÉTENCES CEB 2022 - MATHÉMATIQUES

3.1. LES NOMBRES			
COMPÉTENCES VISÉES	Ressources	Tâches simples	Tâches complexes
3.1.1. Compter, dénombrer, classer			
Dénombrer		Q21	
Dire, lire et écrire des nombres dans la numération décimale de position en comprenant son principe	Q4 Q9		
Classer (situer, ordonner, comparer)	Q10 Q20		

COMPÉTENCES VISÉES	Ressources	Tâches simples	Tâches complexes
3.1.2. Organiser les nombres par famille			
Décomposer et recomposer	Q15		Q18
Créer des familles de nombres à partir d'une propriété donnée (pair, impair, multiple de, diviseur de...)	Q6 Q16		

COMPÉTENCES VISÉES	Ressources	Tâches simples	Tâches complexes
3.1.3. Calculer			
Identifier et effectuer des opérations dans des situations variées	Q14	Q13 Q25	Q8
Estimer, avant d'opérer, l'ordre de grandeur d'un résultat	Q1 Q2		
Construire des tables d'addition et de multiplication, en comprenant leur structure, et les restituer de mémoire	Q3 Q17	Q24	
Utiliser la soustraction comme la réciproque de l'addition et la division comme la réciproque de la multiplication		Q26	
Dans un calcul, utiliser les décompositions appropriées des nombres (en sommes et en produits)	Q3 Q19		
Utiliser des propriétés des opérations pour remplacer un calcul par un autre plus simple, y compris en appliquant des démarches de compensation	Q5 Q22		
Choisir et utiliser avec pertinence le calcul mental, le calcul écrit ou la calculatrice en fonction de la situation	transversale		
Vérifier le résultat d'une opération	Q12		
Écrire des nombres sous une forme adaptée (entière, décimale ou fractionnaire) en vue de comparer, d'organiser ou d'utiliser	Q7 Q11 Q23		

3.2. LES SOLIDES ET FIGURES

COMPÉTENCES VISÉES	Ressources	Tâches simples	Tâches complexes
3.2.1. Repérer			
Se situer et situer des objets dans un système de repérage	Q5b	Q1	
Représenter, sur un plan, le déplacement correspondant à des consignes données		Q5a	

COMPÉTENCES VISÉES	Ressources	Tâches simples	Tâches complexes
3.2.2. Reconnaître, comparer, construire, exprimer			
Reconnaître, comparer des solides et des figures, les différencier et les classer (sur base de propriétés de côtés, d'angles pour les figures)	Q2ac	Q6	
Construire des figures et des solides simples avec du matériel varié	Q2b	Q4	
Tracer des figures simples en lien avec les propriétés des figures et au moyen de la règle graduée, de l'équerre et du compas		Q3 Q7ab Q10	Q9
Connaître et énoncer les propriétés de côtés et d'angles utiles dans la construction de quadrilatères et de triangles	Q7c Q13		

COMPÉTENCES VISÉES	Ressources	Tâches simples	Tâches complexes
3.2.3. Dégager des régularités, des propriétés, argumenter			
Dans un contexte de pliage, de découpage, de pavage et de reproduction de dessins, relever la présence de régularités, reconnaître la présence d'un axe de symétrie	Q11 Q12		
Reconnaître et construire des agrandissements et des réductions de figures en s'appuyant sur des quadrillages		Q14	
Comprendre et utiliser, dans leur contexte, les termes usuels propres à la géométrie pour décrire, comparer, tracer	Q2d Q8		

3.3. LES GRANDEURS

COMPÉTENCES VISÉES	Ressources	Tâches simples	Tâches complexes
3.3.1. Comparer, mesurer			
Comparer des grandeurs de même nature et concevoir la grandeur comme une propriété de l'objet, la reconnaître et la nommer	Q7 Q16		
Effectuer le mesurage en utilisant des étalons familiers et conventionnels et en exprimer le résultat (longueurs, capacités, masses, aires, volumes, durées, coût)		Q1 Q2 Q3 Q14	
Faire des estimations en utilisant des étalons familiers et conventionnels	Q8 Q9		
Construire et utiliser des démarches pour calculer des périmètres, des aires et des volumes	Q10		Q11
Se situer et situer des événements dans le temps		Q12	
Connaître le sens des préfixes déca., déci., hecto., kilo., centi., milli.	Q6		
Établir des relations dans un système pour donner du sens à la lecture et à l'écriture d'une mesure	Q13		

COMPÉTENCES VISÉES	Ressources	Tâches simples	Tâches complexes
3.3.2. Opérer, fractionner			
Fractionner des objets en vue de les comparer	Q4 Q17a		
Additionner et soustraire deux grandeurs fractionnées		Q17b	
Calculer des pourcentages	Q5	Q19	
Résoudre des problèmes simples de proportionnalité directe		Q20	
Dans une situation de proportionnalité directe, compléter un tableau qui met en relation deux grandeurs	Q15		

3.4. LE TRAITEMENT DES DONNÉES

COMPÉTENCES VISÉES	Ressources	Tâches simples	Tâches complexes
Organiser selon un critère des données issues de contextes divers			
Lire un graphique, un tableau, un diagramme			
Déterminer la moyenne arithmétique d'un ensemble de données discrètes		GR-Q18	

GRILLE DE CORRECTION DE TÂCHES COMPLEXES

	PRÉSENCE D'OPÉRATIONS OU DE DÉMARCHES	ABSENCE D'OPÉRATIONS OU DE DÉMARCHES
RÉPONSE FINALE CORRECTE ET COMPLÈTE Communication de la réponse par une phrase (même non verbale) Nombre correct Étalon correct	4/4	2/4
RÉPONSE FINALE CORRECTE, MAIS INCOMPLÈTE Nombre correct MAIS Pas de communication par une phrase (même non verbale) ET / OU Étalon manquant	3/4	1/4
RÉPONSE FINALE INCORRECTE avec ou sans communication de la réponse par une phrase.		
La démarche est complète et toutes les opérations sont en lien avec la situation, mais : soit UNE erreur de calcul à UNE des opérations posées ; soit une erreur d'étalon dans la réponse finale.	3/4	
Présence d'au moins une étape complète de la démarche et le résultat de celle-ci est correct .	2/4	
Présence d'au moins une étape complète de la démarche mais le résultat de celle-ci est incorrect .	1/4	
Opérations/démarches sans aucun lien avec la situation.	0/4	

Exemples : $5 \times 500 = 2500 \times 2 = 5000$
 $37 \times 11 = 37 \times 10 = 370 + 37 = 407$
 ...

sont des opérations considérées comme mal posées car il y a une utilisation incorrecte du signe « = »

CEB 2022 - FRANÇAIS

LIRE :

COMPÉTENCES VISÉES	LIRE INFORMATIF	LIRE FICTIONNEL
Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication		
<ul style="list-style-type: none"> Repérer les informations relatives aux références d'un livre, d'un texte (collections familières) 		
<ul style="list-style-type: none"> Choisir un document en fonction du projet et du contexte de l'activité 		
<ul style="list-style-type: none"> Anticiper le contenu d'un document en utilisant ses indices externes et internes (illustrations, images, première et quatrième pages de couverture, dos du livre, table des matières, typographie...) 	Q2	
<ul style="list-style-type: none"> Saisir l'intention dominante de l'auteur (informer, persuader, enjoindre, émouvoir, donner du plaisir...) en considérant la globalité d'un texte court et simple où l'intention apparaît nettement 	Q20	Q25
<ul style="list-style-type: none"> Adapter sa stratégie de lecture en fonction du projet, du document et du temps accordé : lecture intégrale ou sélective en s'aidant des indices internes (titres, intertitres, illustrations, ordre alphabétique...) 		
Élaborer des significations		
<ul style="list-style-type: none"> <u>Gérer la compréhension du document pour :</u> <ul style="list-style-type: none"> dégager les informations explicites (déterminer les informations essentielles et secondaires, établir les rapports de manière et de lieu) 	Q3 Q4 Q5 Q9 Q16	Q2
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> découvrir les informations implicites/inférer (construire une information à partir d'éléments rapprochés et concernant le lieu, le temps, les personnages) 	Q6 Q10 Q11	Q3 Q4 Q5 Q7 Q8 Q10 Q11
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> vérifier des hypothèses proposées (en tenant compte d'un plus grand nombre d'indices) 		
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> percevoir le sens global afin de pouvoir : restituer l'histoire en respectant l'ordre chronologique, les liens logiques, dans des récits courts : nouvelle, conte... 	Q8	
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> percevoir le sens global afin de pouvoir : reformuler et utiliser des informations d'un texte structuré et plus long 	Q12	Q1 Q12 Q24
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> percevoir le sens global afin de pouvoir : reformuler ou exécuter un enchaînement de consignes (consignes simples pour réaliser une tâche plus complexe) 		
<ul style="list-style-type: none"> <u>Réagir, selon la nature du document et distinguer :</u> <ul style="list-style-type: none"> le réel de l'imaginaire (réel et imaginaire apparaissent bien distinctement) 		
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> le réel du virtuel (particulièrement, des représentations de l'animal, de la personne humaine et de son environnement) 		
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> le vrai du faux (le vrai ou le faux se distingue nettement) 	Q7 Q13	Q6 Q9

COMPÉTENCES VISÉES	LIRE INFORMATIF	LIRE FICTIONNEL
Dégager l'organisation du texte		
<ul style="list-style-type: none"> Reconnaitre un nombre diversifié de documents en identifiant la structure dominante : <ul style="list-style-type: none"> narrative (repérer l'essentiel d'une histoire, d'un récit) descriptive (repérer la manière dont les éléments sont décrits) structure dialoguée (repérer les marques du discours direct, prouver que les répliques des personnages s'enchaînent) 		Q13
<ul style="list-style-type: none"> Repérer les marques de l'organisation générale : <ul style="list-style-type: none"> paragraphes (repérer titres et intertitres, paragraphes, signes et alinéas) mise en page (identifier les genres de textes : lettre, article, affiche...) organiseurs textuels (repérer les organisateurs temporels et spatiaux) modes et temps verbaux (identifier les temps) 	Q1	Q19
Percevoir la cohérence entre phrases et groupes de phrases tout au long du texte		
<ul style="list-style-type: none"> Repérer les facteurs de cohérence : <ul style="list-style-type: none"> mots ou expressions servant à enchaîner les phrases (enchaînement chronologique : le lendemain, une heure plus tard, la veille...) reprises d'informations d'une phrase à l'autre (anaphores) (repérer les éléments de reprises du ou des personnages principaux) 		Q15
Tenir compte des unités grammaticales		
<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le sens d'un texte en : <ul style="list-style-type: none"> s'appuyant sur la ponctuation et sur les unités grammaticales (identifier les phrases de même structure) reconnaissant les marques grammaticales nominales et verbales (marques du genre et du nombre) 	Q19	Q17 Q18 Q14 Q16
Traiter les unités lexicales		
<ul style="list-style-type: none"> Comprendre en : <ul style="list-style-type: none"> émettant des hypothèses sur le sens d'un mot, découvrant la signification d'un mot à partir du contexte (en s'appuyant sur le paragraphe, le texte, les exemples) confirmant le sens d'un mot (trouver le sens qui convient dans un dictionnaire) établissant les relations que les mots entretiennent entre eux : familles de mots, synonymes, antonymes 	Q14 Q18 Q15 Q17	Q20 Q22 Q21 Q23
Percevoir les interactions entre les éléments verbaux et non verbaux		
<ul style="list-style-type: none"> Relier un texte à des éléments non verbaux (croquis, schémas, légendes, tableaux, graphiques) 		

ÉCRIRE :

Voici des titres inspirés de contes traditionnels :

- Le Petit Chaperon rouge rencontre les Sept Nains
- Le quatrième petit cochon
- Le Chat botté a perdu ses bottes
- Alice rêve d'un monde sans déchets
- La petite sœur de Pinocchio
- L'Ogre qui n'avait plus d'appétit !

ÉCRIS une histoire au départ d'un de ces titres.

BLOC 1 : 8 points

COMPÉTENCES	INDICATEURS	POINTS
Orienter son écrit <i>(en tenant compte du contexte de l'activité)</i>	<ul style="list-style-type: none">• L'intention poursuivie est de raconter une histoire au départ d'un des titres donnés.	1-0
Élaborer des contenus <i>(rechercher et inventer des idées, des mots)</i>	<ul style="list-style-type: none">• L'élève a planifié (même partiellement) son écrit en respectant ce qui est demandé aux étapes 1 et 2.	1-0
	<ul style="list-style-type: none">• Les idées de l'histoire sont parfaitement en adéquation avec le titre choisi. Le lien avec le conte traditionnel n'est pas exigé.• La recherche et l'invention des idées.<ul style="list-style-type: none">- Le texte contient beaucoup d'idées personnelles ; (2 pts)- Le texte contient peu d'idées personnelles ; (1 pt)- Absence de production. (0 pt)• La recherche et l'invention des idées rendent le texte agréable à lire.• L'énonciation des idées de l'histoire.<ul style="list-style-type: none">- Les idées sont clairement énoncées, ce qui rend l'histoire facile à comprendre ; (2 pts)- Certaines idées entraînent une rupture dans la compréhension de l'histoire ; (1 pt)- Les idées ne sont pas clairement énoncées ce qui rend l'histoire incompréhensible. (0 pt) <p><i>Ne pas tenir compte ici de la syntaxe et de l'orthographe.</i></p>	1-0 2-1-0

BLOC 2 : 10 points

COMPÉTENCES	INDICATEURS	POINTS
Assurer l'organisation et la cohérence du texte	<p>Cohérence générale</p> <ul style="list-style-type: none"> L'histoire comprend une situation initiale, un élément perturbateur (un problème), un déroulement, une situation finale. <ul style="list-style-type: none"> Toutes les étapes sont présentes ; (2 pts) Une étape manque ; (1 pt) Au moins deux étapes manquent. (0 pt) L'histoire contient des paragraphes. <ul style="list-style-type: none"> Les paragraphes sont visibles (retrait du premier mot et/ou retour à la ligne lorsqu'il y a un changement d'idées et/ou double interligne...) ET constituent des blocs d'idées ; (2 pts) Les paragraphes sont visibles MAIS ne constituent pas des blocs d'idées ; (1 pt) Les paragraphes ne sont pas créés. (0 pt) L'histoire contient des mots ou des expressions servant à enchaîner les paragraphes, les phrases. <ul style="list-style-type: none"> Ceux-ci sont présents et (presque)⁵ tous bien utilisés ; (2 pts) Ceux-ci sont partiellement⁶ présents et souvent bien utilisés ; (1 pt) Ceux-ci sont très peu présents ou sont souvent mal utilisés. (0 pt) <p><i>S'il n'y a pas de point pour séparer les phrases, tenir compte des mots-liens correctement utilisés.</i></p> L'histoire contient des reprises d'informations : pronoms, substituts lexicaux, déterminants possessifs... <ul style="list-style-type: none"> Celles-ci sont présentes et (presque)⁵ toutes adaptées ; (2 pts) Celles-ci sont partiellement⁶ présentes et souvent adaptées ; (1 pt) Celles-ci sont inadaptées ou sont utilisées de manière excessive (nombreuses répétitions). (0 pt) 	<p>2-1-0</p> <p>2-1-0</p> <p>2-1-0</p> <p>2-1-0</p>
	<p>Cohérence temporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> La cohérence des idées d'un point de vue temporel est respectée. <ul style="list-style-type: none"> L'emploi des temps de conjugaison est (presque) toujours adéquat ; (2 pts) L'emploi des temps est partiellement adéquat ; (1 pt) L'emploi des temps est peu ou n'est pas adéquat (nombreuses ruptures). (0 pt) <p><i>Ne pas pénaliser si un verbe est <u>mal conjugué</u> ou <u>mal orthographié</u>. Il sera pénalisé en orthographe au bloc 4. Exemple : « Il metta ... »</i></p> 	2-1-0

⁵ L'une ou l'autre erreur est tolérée (ce qui est acceptable à ce stade de la scolarité).

⁶ Le terme « partiellement » est pris dans le sens de « en partie », « de manière incomplète ».

BLOC 4 : 8 points

COMPÉTENCES	INDICATEURS	POINTS																																				
<p>Utiliser les unités grammaticales et lexicales</p>	<p>Respect de l'orthographe grammaticale et de l'orthographe d'usage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comptabiliser les 70 premières formes en excluant le titre, les noms propres, les onomatopées, les interjections. • Prendre en compte la nouvelle ou l'ancienne orthographe. • Compter une seule erreur par forme. • Compter une erreur au maximum si une forme est reprise plusieurs fois et qu'il y a chaque fois la même erreur. • Pénaliser l'absence de majuscules, excepté dans les noms propres qui ne sont pas comptabilisés. <i>Ne pas pénaliser les erreurs de majuscules inhérentes à des erreurs de ponctuation (déjà prise en compte dans les structures au bloc 3).</i> • Pénaliser si un verbe est mal conjugué. Exemple : « Un singe vena ... » <i>Ne pas prendre en compte ici le choix du temps déjà pris en compte pour la cohérence temporelle au bloc 2.</i> • Mots composés : comptabiliser une seule forme (peut-être, quelque chose, tout à coup...). <p>Exemple :</p> <p>Tout à coup, / j'ai / <u>prit</u> / le / balet / qui / se / trouvait / dans / l' / armoire. / Boum ! / <u>S'</u> / était / le / <u>balet</u> / de / Pierre. Le / <u>balet</u> / était / cassé.</p> <p>➔ Il y a 21 formes.</p> <p>Selon le comptage imposé, 17 formes sont considérées comme correctes.</p> <table data-bbox="654 1137 1125 1496"> <tr> <td>69 ou 70</td> <td>formes correctes</td> <td>➔</td> <td>8 pts</td> </tr> <tr> <td>67 ou 68</td> <td>formes correctes</td> <td>➔</td> <td>7 pts</td> </tr> <tr> <td>64 à 66</td> <td>formes correctes</td> <td>➔</td> <td>6 pts</td> </tr> <tr> <td>60 à 63</td> <td>formes correctes</td> <td>➔</td> <td>5 pts</td> </tr> <tr> <td>56 à 59</td> <td>formes correctes</td> <td>➔</td> <td>4 pts</td> </tr> <tr> <td>50 à 55</td> <td>formes correctes</td> <td>➔</td> <td>3 pts</td> </tr> <tr> <td>44 à 49</td> <td>formes correctes</td> <td>➔</td> <td>2 pts</td> </tr> <tr> <td>35 à 43</td> <td>formes correctes</td> <td>➔</td> <td>1 pt</td> </tr> <tr> <td>moins de 35</td> <td>formes correctes</td> <td>➔</td> <td>0 pt</td> </tr> </table>	69 ou 70	formes correctes	➔	8 pts	67 ou 68	formes correctes	➔	7 pts	64 à 66	formes correctes	➔	6 pts	60 à 63	formes correctes	➔	5 pts	56 à 59	formes correctes	➔	4 pts	50 à 55	formes correctes	➔	3 pts	44 à 49	formes correctes	➔	2 pts	35 à 43	formes correctes	➔	1 pt	moins de 35	formes correctes	➔	0 pt	
69 ou 70	formes correctes	➔	8 pts																																			
67 ou 68	formes correctes	➔	7 pts																																			
64 à 66	formes correctes	➔	6 pts																																			
60 à 63	formes correctes	➔	5 pts																																			
56 à 59	formes correctes	➔	4 pts																																			
50 à 55	formes correctes	➔	3 pts																																			
44 à 49	formes correctes	➔	2 pts																																			
35 à 43	formes correctes	➔	1 pt																																			
moins de 35	formes correctes	➔	0 pt																																			

ÉCOUTER :

COMPÉTENCES VISÉES	QUESTIONS
Orienter son écoute en fonction de la situation de communication	
<ul style="list-style-type: none"> • <u>En tenant compte des critères suivants :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ de l'intention poursuivie d'écoute (s'informer / comprendre) ▪ des interlocuteurs ▪ des contraintes de l'activité (de lieu et de temps) ▪ des modalités de la situation (interaction différée) 	<p>Q14</p> <p>Q2</p>
Élaborer des significations	
<ul style="list-style-type: none"> • Réagir au message d'un point de vue personnel • Relier des informations significatives du message à ses connaissances et à d'autres sources • Sélectionner les informations répondant à un projet (inhérent à son cadre de vie collectif) • <u>Réagir à un document, en interaction éventuelle avec d'autres :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ en distinguant : le réel de l'imaginaire ▪ en distinguant : le vraisemblable de l'invraisemblable ▪ en distinguant : le vrai du faux • Dégager des informations explicites dans son cadre de vie collectif • Vérifier des hypothèses proposées en tenant compte de plusieurs indices • Gérer le sens global du message et reformuler les informations à partir d'un message (structure simple) 	<p>Q7</p> <p>Q4 Q5 Q6 Q8 Q9 Q10 Q11 Q13</p> <p>Q3 Q12 Q15</p>
Dégager l'organisation et la cohérence du message	
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes structures : narrative, explicative, structure dialoguée • Percevoir la progression des idées (enchaînement de consignes ainsi que les éléments d'un récit simple) • Identifier les informations principales et secondaires dans une structure simple 	<p>Q1</p>

CEB 2022 - INITIATION SCIENTIFIQUE

COMPÉTENCES VISÉES		QUESTIONS	
		SAVOIR	SAVOIR-FAIRE
1.1.2.	Les êtres vivants réagissent : les récepteurs des stimuli (organes des sens sans études anatomique exhaustive)	Q1	
1.2.	L'organisme : anatomie fonctionnelle	Q2a	
1.2.	L'organisme : l'appareil circulatoire (sa fonction de transport dans tout l'organisme) et l'appareil locomoteur (ses fonctions de support, de protection et de mobilité).	Q2b	
1.2.	L'organisme : l'appareil digestif et sa fonction d'absorption, de dégradation, d'assimilation et de stockage	Q3	
C12	Comparer, trier des éléments en vue de les classer de manière scientifique		Q4a
C12	Comparer, trier des éléments en vue de les classer de manière scientifique		Q4b
C12	Comparer, trier des éléments en vue de les classer de manière scientifique		Q4c
C9	Repérer et noter correctement une information issue d'un écrit à caractère scientifique		Q4d
1.1.4.	Les êtres vivants se reproduisent : cycle de vie. Diversité du cycle de vie	Q5	
C9	Repérer et noter correctement une information issue d'un écrit à caractère scientifique		Q6a
C14	Rassembler des infos sous la forme d'un tableau et les communiquer à l'aide d'un graphique		Q6b
4.1.	L'air et l'eau : caractéristiques d'un bulletin météorologique	Q7ab	
C9	Repérer et noter correctement une information issue d'un écrit à caractère scientifique		Q7c
4.1.	L'air et l'eau : les états de l'eau	Q7d	
4.1.	L'air et l'eau : les états de l'eau	Q7e1)	
3.1.	Propriétés et changements de la matière : les changements d'état	Q7e2)	
C6	Recueillir des informations par des observations qualitatives en utilisant ses 5 sens et par des observations quantitatives		Q8a
C10	Repérer et noter correctement une information issue d'un graphique		Q8b
C16	Elaborer un concept, une loi, un principe		Q8c
C6	Recueillir des informations par des observations qualitatives en utilisant ses 5 sens et par des observations quantitatives		Q9a
C16	Elaborer un concept, une loi, un principe		Q9b
C13	Mettre en évidence des relations entre deux variables		Q9c

COMPÉTENCES VISÉES		QUESTIONS	
		SAVOIR	SAVOIR-FAIRE
C1	Formuler des questions à partir d'une situation énigmatique présentée par un texte court comportant des indices explicites, une photo, une diapositive		Q10a
C6	Recueillir des informations par des observations qualitatives en utilisant ses 5 sens et par des observations quantitatives		Q10b
C16	Elaborer un concept, une loi, un principe		Q10c
C6	Recueillir des informations par des observations qualitatives en utilisant ses 5 sens et par des observations quantitatives		Q10d
C16	Elaborer un concept, une loi, un principe		Q10e

CEB 2022 - FORMATION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

S = savoirs SF = savoir-faire SFC = savoir-faire commun

COMPÉTENCES VISÉES	QUESTIONS				
	HISTOIRE		GÉOGRAPHIE		SFC
	S	SF	S	SF	
2.3.1. Utiliser un instrument de recherche adéquat dictionnaire, manuel (table de matières), atlas (index, table de matières)					Q1
3.1.1. Utiliser des repères du temps : périodes conventionnelles en incluant des repères de faits marquants		Q2a			
3.1.1. Utiliser des repères du temps : périodes conventionnelles en incluant des repères de faits marquants		Q2b			
3.1.1. Utiliser des repères du temps : périodes conventionnelles en incluant des repères de faits marquants		Q2c			
3.2.2. Le mode de vie des gens à une époque déterminée : caractériser des activités et des techniques pour s'alimenter, se loger, se vêtir, se déplacer, se soigner, produire, s'instruire, communiquer, se distraire et s'exprimer	Q3				
4.1.1. Utiliser des représentations de l'espace : plan				Q4a	
3.1.1. Utiliser des représentations du temps pour se situer soi et situer des faits dans le temps (Périodes conventionnelles en incluant des repères de faits marquants)		Q4b			
3.1.1. Utiliser des repères du temps : ligne du temps avec repères		Q4c			
3.2.4. La nature d'une trace du passé : identifier	Q5a				
3.1.3. Exploiter des sources historiques : interpréter en distinguant ce qu'on lit et ce qu'on déduit		Q5b			
4.1.1. Utiliser des repères spatiaux sur une carte				Q6a	
4.1.1. Utiliser des repères spatiaux : plan de sa commune				Q6b	
4.2.1. Les composantes du paysage : identifier			Q6c		
4.2.1. Les composantes du paysage : caractériser			Q6d		
3.2.1. Organisation du temps : situer des faits vécus par d'autres	Q7a				
3.2.1. Organisation du temps : situer des faits vécus par d'autres	Q7b				
3.2.1. Organisation du temps : situer des faits vécus par d'autres	Q7c				
4.1.2. Localiser un lieu, un espace : carte Europe, limites UE				Q8a	
4.1.2. Localiser un lieu, un espace : carte Europe, limites UE				Q8b	

COMPÉTENCES VISÉES	QUESTIONS				
	HISTOIRE		GÉOGRAPHIE		SFC
	S	SF	S	SF	
4.1.2. Utiliser des représentations de l'espace : carte Europe, limites UE				Q8c	
3.1.2. Organisation du temps : situer des faits vécus par d'autres	Q8d				
3.1.2. Organisation du temps : situer des faits vécus par d'autres	Q8e				
3.1.1. Utiliser des représentations du temps : grille horaire hebdomadaire		Q8f			
4.1.1. Utiliser des représentations de l'espace : planisphère				Q9a	
4.2.2. Des milieux naturels : identifier et caractériser			Q9b		
4.2.2. Des milieux naturels : identifier leurs atouts et contraintes			Q9c		
3.1.3. Exploiter des sources historiques : comparer 2 documents (iconographiques ou objets) traitant d'un même sujet		Q10a			
3.1.3. Exploiter des sources historiques : comparer 2 documents (iconographiques ou objets) traitant d'un même sujet		Q10b			
4.1.2. Localiser un lieu, un espace : orienter selon les 4 directions cardinales				Q10c	
2.3.2. Lire une carte, un plan en utilisant des éléments de la légende : représentation par des couleurs, pictogrammes					Q11



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement**
Avenue du Port, 16 – 1080 Bruxelles
www.fw-b.be – 0800 20 000

Graphisme : Sophie JEDDI - sophie.jeddi@cfwb.be
Décembre 2021

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 19 199
courrier@le-mediateur.be

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Directeur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution